

Nouvelles estivales 2017

Attention, changement d'horaires

Suite au transfert de l' agence postale à la mairie (afin de mutualiser les moyens d'accessibilité), les horaires ont été adaptés :

	Agence postale	Secrétariat de mairie
Lundi	8h à 11h	14h à 16h
Mardi	8h à 11h	14h à 16h
Mercredi	Fermée	Fermé
Jeudi	8h à 11h	14h à 16h
Vendredi	8h à 11h	14h à 16h
Samedi	8h à 11h	Fermé

Fortes chaleurs

Avec la chaleur, respectez bien les consignes (ombre, hydratation, repos... surtout pour les jeunes enfants, personnes âgées ou fragiles).



Si nécessaire, prévenez la mairie : le CCAS interviendra pour étudier les réponses à apporter (0971 26 36 98).

Bruits de bricolage et jardinage

Suivant l'arrêté du Préfet, les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants ne peuvent être effectués que :



- les jours ouvrables de 8h à 20 h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.

Brûlage des déchets verts interdit



Le brûlage des déchets, y compris ceux de jardin, est formellement interdit par arrêté préfectoral. **La déchetterie de Barbas vous est réservée ! Nos forêts et notre air vous en sauront gré !**

Assainissement collectif



L'assainissement vient de passer le cap des offres des entreprises et entame le parcours financier. Les habitants qui ont encore besoin de renseignements peuvent contacter la mairie ou demander un rendez-vous avec l'adjoint aux travaux monsieur Culmet.

Lavage des voitures aux fontaines

En période chaude, il convient d'éviter les usages non prioritaires de l'eau comme le lavage des voitures aux fontaines. **Et sans les produits savonneux, la rivière s'en portera mieux ! Alors rendez-vous à la station de lavage de Cirey.**



Entretien devant chez soi

N'oubliez pas d'entretenir la partie « usoirs et caniveaux » devant votre demeure. Cela évitera en particulier les dégâts en cas d'orage

Téléphone des week-ends

Du vendredi soir au dimanche soir, en cas de nécessité, veuillez appeler le numéro d'astreinte **07 88 50 08 80**. La garde est assurée par le maire ou un des adjoints.



Prochaines dates à retenir

17 juin (et non le 18) : anniversaire de l'appel du Général de Gaulle au monument aux morts à 16 heures.



18 juin : autre nouveauté, la **brocante de la Maison Pour Tous** sur l'esplanade et ses alentours. Mais assurez-vous... le **15 août**, pour la **fête du village**, il y aura des activités en journée et soirée, puis pour terminer, le **grand feu d'artifice**.

11 et 18 juin : élections législatives à la salle des fêtes de 8h à 18h.

25 juin à 10h45 : cérémonie au Trou Marmot

1^{er} juillet : au parc et à la salle des fêtes, **fête des éoliens du secteur de Cirey**. Venez nombreux à cette **1^{ère} grande kermesse !**